



Guide à l'intention des
patients et des familles
2018

Télésurveillance

Also available in English:
Telemetry (WG85-0006)



www.nshealth.ca

Télesurveillance

Qu'est-ce que la télesurveillance?

La télesurveillance est une façon d'enregistrer votre fréquence et votre rythme cardiaques.

Un transmetteur est utilisé pour envoyer cette information à un écran de contrôle au poste de soins infirmiers. L'enregistrement a lieu quand vous êtes éveillé et durant votre sommeil.

Pourquoi utilise-t-on la télesurveillance?

La télesurveillance peut être utilisée pour aider le médecin à :

- diagnostiquer des problèmes au niveau du rythme cardiaque;
- évaluer les évanouissements;
- rechercher les causes d'une fréquence cardiaque rapide ou lente;
- évaluer comment le cœur réagit à certains médicaments;
- surveiller le cœur après la mise en place d'un stimulateur cardiaque ou d'un défibrillateur cardiovertible implantable (DCI).

Comment fait-on la télésurveillance?

- Une infirmière commence la télésurveillance.
- Des timbres collants, appelés électrodes, sont placés sur la peau de votre poitrine. Une petite région de la poitrine pourrait être rasée, au besoin. Les électrodes sont ensuite jointes à une petite machine appelée transmetteur au moyen de fils. Le transmetteur a environ la taille d'une radio portative.
- Placez le transmetteur dans votre poche ou dans une pochette. Cela évite de tirer sur les fils et permet d'obtenir avec clarté la transmission de votre fréquence et de votre rythme cardiaques. Cela évite aussi d'endommager les fils.
- Le transmetteur envoie de façon continue votre fréquence et votre rythme cardiaques à l'écran qui se trouve au poste de soins infirmiers. Les battements réguliers et irréguliers sont enregistrés sur papier pour que le médecin puisse les voir plus tard. Au besoin, votre médecin est appelé immédiatement.

Points importants

- **Appelez l'infirmière si vous avez n'importe quel des symptômes qui vous a amené à demander des soins médicaux.**
- **Appelez l'infirmière si vous avez une douleur thoracique, si vous sentez votre cœur battre fort, si vous êtes étourdi ou si vous avez l'impression que vous allez vous évanouir.**

- **NE quittez PAS l'unité de soins infirmiers.** La télésurveillance ne permettra pas la transmission à l'écran de surveillance si vous quittez l'unité.
- Ne mouillez pas le transmetteur.
- Votre médecin vous conseillera le niveau d'activité qui vous convient.
- Si vous devez vous rendre à un autre service de l'hôpital, l'infirmière arrêtera la télésurveillance jusqu'à votre retour.
- L'infirmière changera les piles, au besoin.
- Pour réduire les risques d'irritation de la peau, vos électrodes devraient être changées tous les deux jours.

Vous avez besoin d'autres informations sur des questions de santé?

Vous trouverez cette publication et toutes nos autres ressources à l'intention des patients à <http://library.nshealth.ca/PatientGuides> (en anglais seulement). Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'informations, allez à <http://library.novascotia.ca/fr>. Vous pouvez parler à une infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse en tout temps, en composant le 8-1-1. Vous pouvez aussi consulter le <https://811.novascotia.ca/?lang=fr>. Pour découvrir d'autres programmes et services offerts dans votre collectivité, composez le 2-1-1- ou allez à <http://ns.211.ca> (en anglais seulement).

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Nous vous remercions de ne pas porter et utiliser de produits parfumés.
www.nshealth.ca

*Document préparé par : Cardiologie
 Conception : Services de la bibliothèque de la Régie*

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis uniquement à titre d'information et d'éducation. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un professionnel de la santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1893 © Mai 2018 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.